

RÈGLEMENT ACCUEIL DE LOISIRS ANNÉE 2016-2017

MERCREDIS ET PETITES VACANCES - CAZILLAC

Conditions générales d'inscription et de réservation

INSCRIPTION ET RÉSERVATION :

L'inscription à l'accueil de loisirs est soumise à l'adhésion à l'Association et au paiement de celle-ci. Cette adhésion n'est pas incluse dans le prix à la journée et son montant est de 31€/famille, valable 1 an de date à date. Elle n'est jamais remboursable.

- * Les mercredis (période scolaire) : l'inscription et la réservation doit **obligatoirement** se faire auprès de l'accueil de loisirs (voir fiche de réservation ci-jointe) mais aussi auprès de l'école pour les enfants bénéficiant du transport le midi.
- * Les vacances scolaires : l'inscription et la réservation se font auprès de l'accueil de loisirs (cf. fiche de réservation)

MODIFICATION OU ANNULATION D'UNE RÉSERVATION :

- * Annulation d'une journée : prévenir la veille au 06.77.83.94.75 sinon une facturation de 3,10€ sera effectuée
- * Annulation du repas : prévenir avant 10h le matin même, sinon le repas est facturé
- * Si un enfant arrive sans réservation, un **supplément de 3,10€** est facturé, de plus l'enfant n'est pas prioritaire pour participer à une éventuelle sortie.

REPAS :

L'association propose le repas de midi au prix de 3,10€ (en plus du tarif horaire), à réserver la veille au plus tard. Lorsque l'enfant prend le repas, un minimum de 3 heures de présence est facturé.

TARIFS :

Nos tarifs (voir dépliant ou site) comprennent : les sorties, les transports, les activités et le matériel pédagogiques, le goûter, l'encadrement par un personnel qualifié, l'assurance MAE (responsabilité civile, accident, rapatriement).

PAIEMENT :

Le paiement doit être effectué chaque mois, une facture vous sera transmise par mail ou courrier.

RÉCLAMATIONS :

Les réclamations éventuelles devront être adressées par courrier à la Présidente de l'Association Multi-Rencontres du Rionet dans un délai d'un mois après le litige. Toutefois, la responsabilité de l'Association ne saurait être engagée en cas de perte, de détérioration ou de vol d'affaires personnelles, objets de valeur ou espèces.

Association Multi-Rencontres du Rionet
46600 CAZILLAC

Maison de l'enfance : 05.65.32.18.50 ou 06.77.83.94.75

Secrétariat : 05.65.37.20.74

rionet@wanadoo.fr

accueildeloisirs.rionet@gmail.com

Horaires et dates d'ouverture

	Les mercredis Périodes scolaires	Petites Vacances
Horaires	12h - 19h	7h30 - 19h
Dates	Du mercredi 07 Septembre 2016 au mercredi 05 Juillet 2017	Toussaint du 20 Octobre au 02 Novembre 2016 Noël du 19 au 23 Décembre 2016 Hiver du 06 au 17 Février 2017 Printemps du 03 au 14 Avril 2017

Transports sur les antennes et ramassage :

	Les mercredis midi Période scolaire	Vacances scolaires	Les retours le soir
Ecoles de l'Hôpital St-Jean, Sarrazac	Effectué par le ramassage scolaire		
Ecoles de Baladou, Cuzance	Départ de l'école de Cuzance	A Cuzance, place de la Mairie, (selon la demande)	A Cuzance, place de la Mairie (selon la demande) Entre 18h15 et 18h30
Ecole de Cressensac	Départ de l'école	Antenne à l'école, de 7h30 à 9h	Dans la cour de l'école à 18h15
Ecole des 4 Routes	Départ de l'école		
Ecole de Cavagnac	Départ de l'école		
Ecole St-Michel de Bannières	Départ de l'école		
Ecole de Gignac et Nadaillac	Départ de l'école de Gignac	A Gignac, parking de la salle polyvalente (selon la demande)	A Gignac, parking de la salle polyvalente (selon la demande) À 18h30

Récapitulatif des pièces à fournir

- Fiche d'inscription dûment complétée
- Fiche sanitaire à jour
- Fiche de réservation dûment complétée
- Justificatif de quotient familial (ou déclaration de revenus 2015) en cas de non présentation de ces documents, le tarif le plus élevé sera appliqué
- Tout justificatif de prise en charge (CAF, MSA, CE...)